

Compte-rendu de la commission eau, assainissement & environnement du jeudi 23/06/2016

Étaient présents : Daniel Simon, Jacky Georges, Lionnel Marchal, Ludovic Brenot et Eric Fauchon

Excusé : Jean Michel Huchon

La séance commence à 20h30.

-Modifications de règlement communal pour les services d'eau et d'assainissement :

Après avoir consulté les règlements d'autres communes et en avoir débattu, la commission recommande d'apporter les modifications suivantes à l'article 7- abonnement:

La facturation des locations de compteurs, des consommations et des redevances afférentes sera établie aux **propriétaires** des bâtiments desservis.

De ce fait, si une facturation partielle doit avoir lieu, l'abonnement annuel ne sera fractionné en mois entiers qu'en cas de changement de propriétaire.

Au cas où plusieurs appartements sont aménagés dans un même bâtiment, la commission préconise l'installation d'un compteur par appartement.

Elle propose que le coût forfaitaire d'installation de chaque compteur soit intégralement facturé au propriétaire à 2 voix sur 5, et à 3 voix sur 5, il est proposé que la facture soit légèrement dégressive (-10 % par compteur au-delà de 1). La même démarche pourrait être adoptée en ce qui concerne l'assainissement, le cas échéant.

-Problèmes de fonctionnement de la STEP :

Eric Fauchon donne lecture de 2 rapports d'inspection de la station établis suite aux visites du 16/02 et 21/03/2016 par Mme Dalberto (SATE)

Il en ressort d'abord que les rampes d'alimentation des bassins sont en mauvais état et doivent être changées. Eric Fauchon précise que 2 entreprises ont été contactées et ont visité le site mais que les devis n'ont pas encore été reçus. D'autre part, l'ouvrage de bâché assurant le captage du 2ème étage en direction du 1^{er} fuit. Ce problème devrait être résolu en même temps que le changement de tuyauterie. Le problème principal réside dans la stagnation d'eau en surface du filtre, amenant celui-ci à la limite du débordement. Plusieurs causes sont envisagées : -un compactage du sable de filtration consécutif au curage de la station en 2014. La repousse progressive des roseaux et donc de leur rhizome devrait améliorer les choses. - Les pluies diluviennes et incessantes de ce printemps empêchent le craquelage des boues, et ce malgré la mise au repos d'un lit filtrant sur 3 pendant un mois. De ce fait, les effluents percolent mal. Une amélioration des conditions météo devrait résoudre ce problème.- Les fortes pluies ont permis enfin de constater des apports massifs d'eaux parasites : il est donc certain que des réseaux pluviaux sont connectés à la station, en contradiction avec le règlement.

En rapport avec ce dernier point, la commission recommande donc l'envoi d'un courrier d'explications et d'avertissement aux utilisateurs du réseau assainissement avec l'annonce que des contrôles fumigènes seront effectués le cas échéant.

Le rapport du 21/03 recommande en outre l'établissement d'une étude réseau et d'un

plan de récolement sur l'ensemble de l'assainissement, précisant que Ingénierie 70 peut réaliser cette étude et qu'elle peut être subventionnée à 50 % par l'agence de l'eau.

-Avancement des travaux :

Diverses recommandations de la commission ont été suivies d'effets (plantations de végétaux...) D'autres sont en cours (rénovation de la station de pompage...) et certaines sont budgétisées mais non réalisées du fait de la charge de travail de notre employé communal (barrières de protection des captages...)

-Questions diverses :

-A propos de la gestion des eaux pluviales, la commission propose qu'on utilise le courrier fait à la population afin de rappeler que les modifications apportées par les propriétaires à leur terrain, en particulier tout ce qui contribue à étanchéifier les sols, ne doit donner lieu à aucun rejet d'eaux pluviales sur la voie publique ni chez les voisins mais doit être géré en interne.

-Suite aux récents épisodes pluvieux, le ruisseau a menacé d'envahir plusieurs maisons le long de la rue basse. En conséquence, Jacky Georges demande un curage de la Brèle dans cette zone ainsi que le débouchage d'une buse au niveau du passage sous la route.

-Bien que le printemps se fasse toujours attendre, les cochons sortent quand même ! Ainsi, plusieurs bouteilles plastiques ont été ramassées dans le ruisseau au niveau des captages et de nombreuses traces de moto cross ont été relevées directement sur la bêche, ce qui rend encore plus impératif l'installation des barrières et de la signalisation afférente.

La séance prend fin à 22h40.